



MAIRIE D'OMS
Bulletin d'informations Municipales n°33
Décembre 2012

Le mot du maire

1/Passé les aléas et les turbulences propres aux années électorales, l'administration ressort le couvert du plan de prévention contre les incendies de forêts(PPRIF).

Des dernières réunions il ressort que :

-Seules quatre communes des Aspres seraient maintenant concernées par la mise en place d'un PPRIF, à savoir Tordères, Llauro, Vivés et Oms. Les critères de sélection n'ont pas été explicités mais nous payons certainement un éparpillement trop important de nos habitations et, dans une moindre mesure notre situation géographique au sud des Aspres où, inévitablement, aboutissent tous les incendies partis plus au Nord. Quant au mystère qui nous classe en zone de risque fort alors que d'autres communes, comme, sans vouloir la stigmatiser, Montauriol, sont en risque moyen, il n'est toujours pas éclairci.

-L'autorité préfectorale ne veut pas entendre parler des solutions mises en place dans d'autres départements concernant un zonage particulier des habitations existantes afin de permettre par exemple une reconstruction en cas de sinistre pour les maisons qui seraient situées en zone rouge.

-En ce qui concerne Oms en particulier, il semble acquis, qu'après les travaux d'élargissement et de débroussaillage effectués, l'ensemble des maisons en périphérie du village (vinyes de Prop, Bosc d'en Guillemot, Chemin de Reynés et la Baixada (en partie haute) soit positionné en zone bleue.

Par ailleurs :

-Une action est menée par le collectif des maires pour obtenir a minima un classement des mas à vocation agricole afin de permettre le développement futur d'activités agro-touristiques.

-L'association« Vivre dans les Aspres » se propose de contacter tous les propriétaires menacés d'être en zone rouge afin de préparer la venue du commissaire enquêteur lors de l'enquête publique en étudiant tous les arguments utiles.

-Une réunion publique devrait avoir lieu, fin Janvier, début Février.

2/Les travaux en cours sur la rue de l'Orme ne seront sans doute pas terminés avant les congés de fin d'année des entreprises mais, néanmoins, des assurances m'ont été données afin de laisser la chaussée roulante et libre l'usage du parking pendant les vacances.

3/Un dossier de consultation d'entreprises a été lancé pour la construction prochaine d'un local technique et une salle associative. Les travaux ne sont donc pas terminés mais ils impacteront moins notre vie quotidienne

En attendant, j'en profite pour vous souhaiter à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Inscription listes électorales

Conformément à l'article 5 du Code Electoral une permanence pour les inscriptions électorales de dernière minute aura lieu le lundi 31 Décembre de 9 à 12 heures au secrétariat mairie.

Marché de Noël

**Organisé par l'association des PITOUFLETS
le 15.12.2012, à 16h00 Salle des fêtes de OMS,
un marché de Noël**

**VENTE DE PETITS SUJETS, DE DECORS
FABRIQUES PAR LES ENFANTS ET L'ATELIER
CREATIF DE OMS**

VENTE DE GATEAUX ET BOISSONS

**TIRAGE AU SORT
+ de 50 LOTS A GAGNER !!!!!!**

**Bons d'achat, restaurants, panier gourmand,
Coiffeurs, parfums, manucure, volaille, conserves,
vin, vaisselles, déco... etc**